

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 13 juillet 2017

Objet : RD - Décision modificative du budget général et du budget annexe transports scolaires

• date de convocation le 07 juillet 2017 • nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi treize juillet à vingt heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 52

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Anne Manipoud
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Sylvie Koska - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Jean-Pierre Ruffier - Alexandra Turnar
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemet
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Pierre Garnier
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

• conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Catherine Chappuis - Michel André

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Christiane Boisselon à Luc Berthoud - de Suzanne Boucher à Lionel Mithieux - de Jean-Benoît Cerino à Jean-Pierre Ruffier - de Nathalie Colin-Cocchi à Michel Dantin - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Marie-José Dussauge à Benoît Perrotton - de Jérôme Esquevin à Dominique Pommat - de Yvette Fetaz à David Dubonnet - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Delphine Julien à Sylvie Koska - de Patrick Mignola à Marc Chauvin - de Isabelle Rousseau à Jean-Claude Davoine - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffenat à Anne Manipoud

• conseillers excusés : 15

Jean-Pierre Beguin - François Blanc - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Denis Callewaert - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Christian Gogny - Bernadette Laclais - Céline Lapoléon - Claudette Levrot-Virot - Damien Regairaz - Walter Sartori - Florence Vallin-Balas - Françoise Van Wetter

Conseil communautaire du 13 juillet 2017

délibération n° 266-17 C

objet **RD - Décision modificative du budget général et du budget annexe transports scolaires**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, rappelle que le vote du budget primitif 2017 est intervenu lors du Conseil communautaire du 23 mars 2017. Le budget supplémentaire a quant à lui été voté lors du Conseil communautaire du 15 juin 2017.

La décision modificative n° 1 permet d'opérer quelques ajustements de chapitres budgétaires et de régulariser quelques inscriptions sur les opérations d'investissement.

Pour le budget général

Cette décision modificative n° 1 s'équilibre en dépenses et en recettes, en section de fonctionnement pour 78 800 € et en section d'investissement à hauteur de – 250 407 €.

Section de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 000,00	002	RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	-
012	CHARGES DE PERSONNEL	-	70	PRODUITS DES SERVICES	78 800,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	-			
022	DEPENSES IMPREVUES	-	73	FISCALITE	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		74	SUBVENTIONS	-
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT GROUPES D'ELUS	- 6 000,00	74	DOTATIONS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	78 800,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELLES	
	TOTAL	78 800,00		TOTAL	78 800,00

Explications complémentaires

Il s'agit principalement d'opérer des régularisations de rattachements de recettes de l'exercice 2016.

Section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
	RESTES A REALISER			RESTES A REALISER	
001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT		021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10	EXCEDENT CAPITALISE	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- 351 407,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	100 000,00	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	100 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES		26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
	OPERATIONS			OPERATIONS	
204020	AMNGT CYCLABLES	- 67 500,00		AMNGT CYCLABLES	
	AMNGT PONCTUEL RESEAU TC			AMNGT PONCTUEL RESEAU TC	
	TERRITOIRES MOBILES			TERRITOIRES MOBILES	
204022	SCHEMA AGRICOLE	- 150 000,00		SCHEMA AGRICOLE	
204015	VOIRIES	- 133 907,00		VOIRIES	
458157	OP TIERS	1 000,00	458257	OP TIERS	1 000,00
	TOTAL	- 250 407,00		TOTAL	- 250 407,00

Explications complémentaires

En section d'investissement, les mouvements concernant les ajustements négatifs sont liés à des régularisations d'inscriptions budgétaires faisant double emploi lors du vote du budget primitif (aménagement cyclable et aménagements de voiries pour respectivement -67 500 € et -133 907 €, schéma agricole pour -150 000 €).

Il convient également d'ajuster en dépenses et en recettes le niveau d'avances versées lors de la signature des marchés publics pour 100 000 € ainsi que les opérations pour comptes de tiers pour 1 000 €.

Ces ajustements s'équilibrent par une diminution de l'emprunt à hauteur de -351 407 €

Pour le budget annexe transports scolaires

Cette décision modificative n° 1 s'équilibre en dépenses et en recettes, en section de fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement DM1 TRANSPORTS SCOLAIRES			
Chapitre	Libellé	Montant en €	Commentaires
11	Charges à caractère général	- 10 000,00	
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	Trop perçu 2015 et 2016 du département
002	Résultat de fonctionnement	-	
Total des dépenses		-	DM 1 2017

Recettes de fonctionnement DM 1 TRANSPORTS			
Chapitre	Libellé	Montant en €	Commentaires
73	Fiscalité	-	
77	Produits exceptionnels	-	
002	Résultat de fonctionnement reporté		
Total des recettes		-	DM 1 2017

Explications complémentaires

Il convient d'inscrire des crédits sur le chapitre 67 à hauteur de 10 000 € afin d'annuler un trop perçu du Département sur les exercices 2015 et 2016.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu l'avis de la commission des finances du 03 juillet 2017,

Vu les crédits inscrits aux budgets 2017 de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la décision modificative définie ci-dessus.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 266-17 C

Objet de l'acte : RD - Décision modificative du budget général et du budget annexe transports scolaires

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 4 - Décisions modificatives

Date de l'acte : 13 juillet 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170713-lmc1H19911H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19911H1

Date de transmission en Préfecture : 21 juillet 2017

Date de réception en Préfecture : 21 juillet 2017